**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de LOUBIERES du 8 JUIN 2016**

Présents : Didier Calvet, maire

Mmes Blazy Jean Fabienne, Marty Sophie, Rougé Babeth, Vignes Fabienne

Mrs Bélard Denis, Colay Michel, Foltran Claude, Jean Daniel, Michelon Quentin

Excusée : Lafon Martine

1. **Réunion du Parc Naturel Régional** :

Denis Bélard fait une synthèse de la dernière réunion du PNR :

\*réalisation d’un « prêt- à- poster » en collaboration avec La Poste.

\* désherbage et phyto- sanitaire : la loi « zéro- phyto » est obligatoire pour les communes à compter du 1/01/2017. Le PNR propose un appel à candidatures pour mutualiser 20 communes afin de faire réaliser un diagnostic des méthodes utilisées quant aux traitements phyto- sanitaires. L’ADEME subventionnant à hauteur de 70% le coût de ce diagnostic, le reste à charge pour la commune serait d’environ 90 euros.

L’achat du matériel préconisé serait également subventionné à 70%.

Le conseil donne son accord à la participation de la commune à ce diagnostic par le PNR.

\*Labellisation PNR pour la viande bio de 5 éleveurs, dont Michel Marty de Loubières.

1. **Travaux Voirie** :

Le conseil municipal choisit l’entreprise la moins disante parmi les 3 qui ont répondu à l’appel à concurrence pour effectuer les travaux sur le chemin de la Frau et la route du Col del Fach.

L’entreprise LATRE établit son devis à 21523 euros HT.

Les travaux seront réalisés en juin- juillet 2016.

Proposition est faite de profiter de ces travaux pour faire installer une bordure devant l’espace jeux jeunes enfants afin de protéger la barrière des véhicules.

1. **Révision du PLU** :

Il est nécessaire de trouver un bureau d’étude afin de procéder à la révision du PLU. Un appel à concurrence a été lancé pour un coût inférieur à 25000 euros. 3 sociétés ont été contactées, publicité a été faite par affichage à la mairie ainsi que sur le site internet.

La Commission d’Appel d’Offres se réunira le 16 juin 2016 à 18 h 30.

Une demande de subventions sera également faite.

Une Commission consultative mixte (élus et citoyens loubiérois) sera mise en place afin de collaborer à la révision du PLU.

1. **Bulletin Municipal** :

Babeth Rougé nous informe de son élaboration en cours. Tous les articles sont à retourner avant le 18 juin. La distribution est prévue la première semaine de juillet.

1. **Petits travaux d’entretien du patrimoine** :

La réfection du faîte du toit du garage sera réalisée pour un montant de : 1272 euros.

Salle polyvalente :

Claude Foltran informe du fait que la pose de rideaux ignifugés sera réalisée pour un coût estimatif de 500 euros.

Sophie Marty propose de s’occuper de la rénovation du matériel de nettoyage.

Fabienne Vignes est chargée de se renseigner sur la pose de cimaises ou autre système d’accrochage.

1. **Questions diverses** :

Le dimanche 31 juillet, lors de la fête du village, seront inaugurées la mairie et la salle polyvalente. Un apéritif concert sera organisé par la municipalité.

1. **Communauté d’Agglomérations Foix- Varilhes** :

La Préfecture a transmis l’arrêté concernant le projet de périmètre de la Communauté d’Agglomérations Foix- Varilhes.

Cette dernière prendra effet le 1/01/2017 ; elle sera composée de 70 délégués : 17 pour Foix, 5 pour Varillhes, 4 pour Verniolle, 2 pour Montgailhard, Saint- Paul- de Jarrat et Saint- Jean de Verges, et 1 pour chacune des autres communes (moins de 1000 habitants).